

PROTOCOLE DE MADRID

Formulaire type n° 10 : Invalidation (règle 19 du règlement d'exécution commun)

I. Office qui envoie la notification : OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Citadeles iela 7/70 LV 1010, Rīga LETTONIE		Téléphone 371 67099605 Télécopie 371 67099650
II. Numéro de l'enregistrement international : 363419A		
III. Date de notification par l'OMPI : 03.01.2013		
IV. Nom du titulaire : Chanel SARL Quai du Général-Guisan 24 CH-1204 Genève (CH)		
V. Autorité qui a prononcé l'invalidation : Le tribunal de Riga-ville (quartier de Vidzeme)		
VI. Date à laquelle l'invalidation a été prononcée et date à laquelle elle prend effet : – Date à laquelle l'invalidation a été prononcée : 28.02.2020 – Date à laquelle l'invalidation prend effet (le cas échéant) : 06.05.2020		

VII. Portée de l'invalidation :

Veillez indiquer la portée de l'invalidation en cochant une des options ci-après et, le cas échéant, indiquer la liste des produits et services concernés :

Invalidation totale :

- ☐ L'invalidation concerne tous les produits et services figurant dans l'enregistrement international

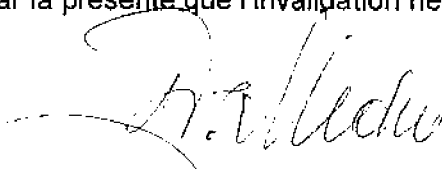
Invalidation partielle :

- ☒ L'invalidation concerne uniquement les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international : **classes 18 et 25**
- ☐ L'invalidation NE CONCERNE PAS les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international :

Liste des produits et services :

VIII. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la notification :

L'Office soussigné déclare par la présente que l'invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.



Dz. Medne

IX. Date d'envoi de la notification au Bureau international : 05.03.2021

[Fin du formulaire type n° 10]